

ÉVALUATION DU PROJET DE L'ÉCOLE DOCTORALE N° 486

Sciences économiques et de gestion

Université Jean Moulin Lyon III
École normale supérieure de Lyon
Université Claude Bernard Lyon 1
Université Jean Monnet Saint-Étienne
Université Lumière Lyon 2

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020
VAGUE A

Rapport publié le 09/03/2022



Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Myriam Duban, Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Membres du comité d'experts

Présidente : Mme Myriam Duban, Université de Lorraine

M. Frank Boury, Angers Université

Mme Maider Estecahandy, ALSTOM, Séméac Tarbes

Mme Hélène Gérard, Sorbonne Université

Expert(e)s : M. Philippe Jansen, Université Côte d'Azur

M. Djimédo Kondo, Sorbonne Université

M. Serge Potier, Université de Strasbourg

M. Jean-Michel Roquejoffre, Université Toulouse III - Paul Sabatier

Conseillers scientifiques représentants du Hcéres :

M. Gilles Bourdier

M. Bernard Sablonnière

ÉVALUATION RÉALISÉE EN OCTOBRE 2021 SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ EN MARS 2021

Présentation de l'école doctorale

L'école doctorale *Sciences économiques et de gestion* (ED SEG - ED 486) est désormais portée par cinq établissements co-accrédités que sont les Universités Jean Moulin Lyon III (établissement support), Claude Bernard Lyon 1, Lumière Lyon 2, Jean Monnet Saint-Etienne et l'École normale supérieure de Lyon, établissements auxquels pourrait s'ajouter l'École des mines de Saint-Etienne durant la prochaine accréditation. L'EM Lyon business school est établissement associé depuis 2017 et souhaite poursuivre la convention d'association qui la lie à l'ED SEG. Le périmètre disciplinaire de l'ED SEG couvre les sciences économiques et de gestion et va rester inchangé pour la nouvelle accréditation. L'ED SEG reste adossée à trois unités mixtes de recherche (UMR) et à quatre unités de recherche (UR). La direction actuelle sera renouvelée pour la prochaine accréditation. Les effectifs de l'ED SEG sont relativement stables, autour de 150 doctorants par an. Son potentiel d'encadrement repose sur environ 135 habilités à diriger des recherches (HDR). Son budget est d'environ 28 000 euros annuels et l'ED bénéficie depuis février 2020 de moyens humains supplémentaires (secrétariat à 30 % fourni par l'Université Lyon III). Aucun changement majeur n'est à noter entre le périmètre de l'ED actuelle et celui de l'ED en projet. La principale modification concerne le retour à une diplomation par chacun des établissements co-accrédités et non plus par la Communauté d'universités et d'établissements (ComUE) Université de Lyon.

Synthèse de l'évaluation du projet

Appréciation par critère

Fonctionnement et adossement scientifique de l'école

Le fonctionnement de l'ED ne devrait pas connaître de changement majeur, dans la mesure où son périmètre scientifique (thématiques et unités de recherche) reste inchangé, son périmètre institutionnel (établissement support, établissements co-accrédités et associés) étant susceptible de s'agrandir avec l'arrivée de l'École des mines de Saint-Etienne. L'ED souhaite poursuivre le développement de collaborations interdisciplinaires, notamment avec la Maison des sciences de l'homme, mais dans une forme plus flexible que celle initialement imaginée dans le cadre du collège académique Droit économie gestion ou de la Structure fédérative de recherche (SFR) MAELYSE désormais arrêtés.

Sa gouvernance devrait connaître deux évolutions, la première concernant la composition du conseil qui devra être ajustée suite à la disparition de la SFR MAELYSE, la seconde portant sur la représentation des doctorants désormais renouvelée annuellement par moitié.

L'accueil des nouveaux doctorants sera amélioré par un enrichissement de la journée de rentrée via des temps d'échanges avec de jeunes docteurs.

Enfin, l'ED poursuit sa politique de partenariat avec les entreprises (accroissement souhaité du nombre de thèses CIFRE déjà élevé) et d'internationalisation avec l'obligation de formations à l'étranger ou la participation obligatoire aux séminaires animés par des chercheurs étrangers. Une incertitude pèse sur sa capacité à soutenir la mobilité internationale de ses doctorants du fait de la disparition des ressources apportées par l>IDEXLYON.

Encadrement et formation des doctorants

L'ED souhaite améliorer l'encadrement des doctorants en confortant les actions existantes à destination des encadrants et des futurs encadrants par des réunions d'information et des ateliers d'échanges de bonnes pratiques, sans caractère formel mais qui ont fait leurs preuves dans le passé.

L'ED maintient l'organisation d'un workshop annuel qui participe au suivi des doctorants et qui sera désormais ouverts à tous les doctorants et plus seulement à ceux inscrits en deuxième année.

L'ED poursuit sa politique de formation mais souhaite pouvoir faciliter l'accès à des formations externes aux doctorants qui exprimeraient des demandes spécifiques que son offre ne couvre pas.

Enfin, l'ED se fixe comme objectif premier la poursuite de carrière de ses docteurs à un niveau doctoral et reste à ce titre vigilante sur la durée des thèses.

Suivi du parcours professionnel des docteurs

La valorisation du doctorat constituait un point faible pour cette ED qui prévoit d'y remédier en développant la communication sur les très bonnes statistiques de devenir professionnel des docteurs d'une part, et sur les prix et récompenses obtenus par les doctorants et les jeunes docteurs d'autre part. L'ED envisage également de communiquer davantage sur le doctorat au niveau master, en première comme en deuxième année (réunions d'informations), mais aussi au niveau licence (sensibilisation).

L'ED souhaite en outre mieux connaître le devenir à un an de ses docteurs par la mise en place d'un suivi annuel, dont les résultats seront diffusés lors de son workshop annuel. Enfin, elle envisage la création d'un réseau d'alumni.

Appréciation globale

L'ED SEG, désormais stabilisée au niveau de sa direction et probablement de son environnement institutionnel, poursuit une dynamique très positive, adossée à un périmètre scientifique cohérent, solide et performant. Ses ambitions partenariales s'inscrivent dans la continuité de ses actions passées et sa volonté de poursuivre une démarche interdisciplinaire initiée dans le cadre de l'IDEXLYON est à souligner. L'encadrement des doctorants reste exigeant (formations avec des professeurs étrangers, mobilité) mais bienveillant (améliorer la qualité de l'encadrement, éviter l'isolement des doctorants, accroître encore davantage l'employabilité des docteurs). L'ED s'est engagée dans une politique de valorisation du doctorat pré- et post-doctorale, qui répond aux recommandations qui lui ont été faites.

Points forts

- Formation renforcée des encadrants.
- Formation doctorale enrichie.
- Objectif prioritaire d'amélioration du devenir professionnel.
- Gouvernance évolutive pour intégrer les changements institutionnels, confortée par une direction stabilisée.

Points faibles

- Financement incertain de la mobilité des doctorants avec la disparition de l'IDEX.

Recommandations

À l'attention de l'école doctorale

L'ED SEG confirme sa volonté de parfaire le service fourni à ses doctorants. Elle a l'ambition de développer encore davantage la qualité du devenir professionnel de ses docteurs par des liens accrus avec les milieux socio-économiques avec le financement des thèses d'une part, et l'international d'autre part. Sa gouvernance s'affirme dans un environnement institutionnel qui devrait désormais se stabiliser (direction stable, conseil en évolution pour rétablir l'équilibre des forces, implication des doctorants). L'élargissement de son périmètre en termes de portage institutionnel ne devrait pas bousculer les équilibres établis, avec l'entrée de l'École des mines de Saint-Etienne. Dans ce contexte, l'ED est invitée à conforter son positionnement et à poursuivre ses efforts dans l'accompagnement des doctorants, à toutes les étapes du doctorat.

À l'attention des établissements

Avec la disparition de l'IDEXLYON et des moyens associés, les établissements co-accrédités devraient veiller à doter suffisamment l'ED SEG pour qu'elle puisse maintenir, voire accroître, son aide à la mobilité des doctorants, en particulier à l'international.

Observations des établissements



Monsieur le Président de l'Université Jean
Moulin Lyon 3

À Monsieur le Président du HCERES
2 rue Albert Einstein 75013 Paris

Lyon, le 17 décembre 2021

**Objet : Observations de portée générale sur le rapport d'évaluation de l'Ecole
Doctorale N° 486 Sciences économiques et de gestion.**

Affaire suivie par
Martine Bouvier
Alexandre Hunot
Tél. 04 78 78 71 01
recherche.pelican@univ-lyon3.fr

Monsieur,

Service de la
Recherche

Nous remercions l'HCERES pour son travail d'évaluation constructif qui reconnaît
la qualité du travail réalisé dans l'ED SEG et l'effort des tutelles pour son bon
fonctionnement

Localisation : 18 rue
Chevreul
69007 Lyon

Le rapport préliminaire transmis n'appelle pas de remarques particulières.

Adresse postale :
Université Lyon 3
Service de la recherche
1C avenue des Frères
Lumière
CS 78242 - 69372 LYON
CEDEX

Recevez, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les plus sincères.

Le Président de l'Université Lyon 3
Eric Carpano





Université Claude Bernard  Lyon 1

Direction de la Recherche et des Etudes Doctorales
Bâtiment Atrium
43 bd du 11 novembre 1918
69622 Villeurbanne Cedex
France
Tél : +33 (0) 4 72 43 28 55
direction.recherche@univ-lyon1.fr

**Haut Conseil de l'évaluation de la
recherche et de l'enseignement
supérieur**
**Département d'évaluation des
formations**
2 rue Albert Einstein
75013 Paris

Villeurbanne, le 13 décembre 2021

Objet : observations sur le rapport d'évaluation de l'Ecole Doctorale n°486 Sciences Economiques et de Gestion – Projet

Madame, Monsieur,

Je vous remercie de m'avoir transmis le pré-rapport d'évaluation (projet) de l'Ecole Doctorale Sciences Economiques et de Gestion (ED n°486 SEG).

Je tiens à souligner la très grande qualité du travail réalisé par les membres du comité d'évaluation.

Après lecture attentive et analyse du document, je vous précise que ce rapport n'appelle pas d'observation particulière de la part de l'Université Claude Bernard Lyon 1.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Frédéric FLEURY
Président de l'Université
Claude Bernard Lyon 1

SIEGE : Université Claude Bernard Lyon 1

43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.

N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF 85.42 Z

TP LYON 10071 69000 00001004330 72

<http://www.univ-lyon1.fr> • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20

ACCOMPAGNER
CRÉER
PARTAGER

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

